

Étude n° 30 - Novembre 2007

2005, léger mieux pour l'exploitation forestière, moindre repli pour les scieries ... (enquêtes annuelles de branche "exploitations forestières" et "scieries" 2005 réalisées en 2006)

L'exploitation forestière se maintient en 2005 avec 662 600 m³ récoltés sur la région. En un an, les volumes de bois d'industrie et de bois énergie augmentent de 17 % alors que les volumes de bois d'œuvre baissent de 10 %.

Les scieries semblent amortir la chute d'activité. Avec 58 100 m³ de sciage et 23 600 tonnes de produits connexes, la perte est respectivement de 8 % et 5 %.

2005 : rénovation des enquêtes - voir note méthodologique page 6

En Provence Alpes-Côte d'Azur, sous exploitation de la forêt

PACA est une région fortement boisée puisque la forêt couvre 42 % du territoire contre 27 % en France. La surface de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur représente presque 9 % de la forêt française mais le prélèvement régional n'atteint que 2 % de la récolte nationale.

Le rendement est faible ramené à l'hectare pour diverses raisons, la faible qualité des peuplements, un accroissement naturel réduit par les conditions climatiques et des coûts d'exploitation élevés en raison du relief et du morcellement des propriétés.

Un tiers des régions participent à 9 % de la récolte nationale (dont Paca), un second tiers à 29 % et le tiers le plus productif à 62 % des volumes. En tête des régions, l'Aquitaine dont la récolte représente 24 % du volume national.

En dix ans, un recul notable du nombre d'exploitations fores- tières et de scieries

En 2005, 199 entreprises relèvent de ce secteur dans la région. 145 n'exercent que l'activité d'exploitation forestière, 32 l'activité de scierie et 22 les deux activités. La région dispose donc de 167 exploitations forestières et de 54 scieries

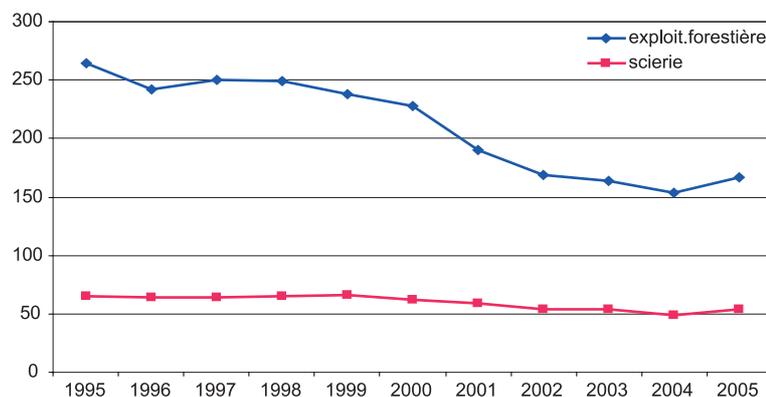
(dont 9 en cessation provisoire d'activité en 2005).

Ces entreprises génèrent un peu plus de 1 200 emplois dont 8 sur 10 sont des emplois de salariés permanents. Le reste se partage entre emplois non salariés et emplois saisonniers.

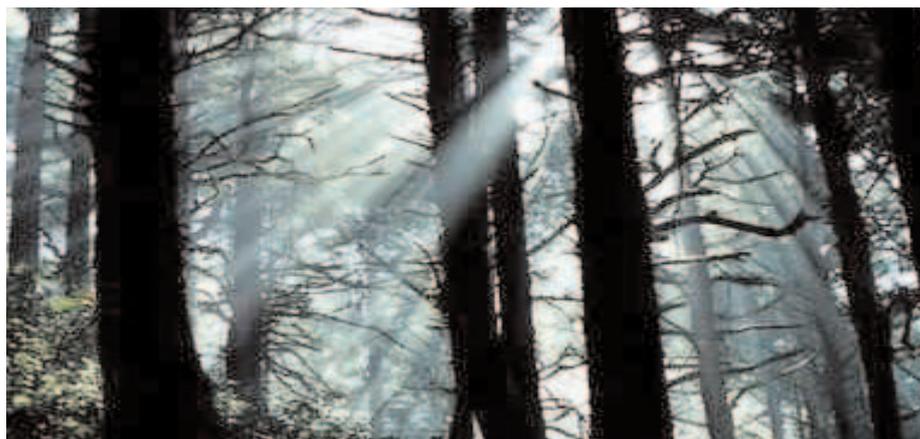
En une année, l'emploi diminue globalement de 10 % et l'emploi saisonnier de 4 %.

La rubrique sylviculture qui comprend ici le débroussaillage et les travaux forestiers, concentre la moitié des emplois.

Evolution du nombre d'exploitations forestières et de scieries



Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2005



L'exploitation forestière sur le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2005

En 2005, alors que la récolte nationale progresse de 1,7 %, en Provence-Alpes-Côte d'Azur l'augmentation représente plus de 10 % avec 662 600 m³ récoltés contre 599 600 en 2004 (en m³ rond sur écorce). En effet, le changement de méthode a permis de tenir compte de petites unités et ainsi d'améliorer la qualité de la collecte de l'enquête.*

L'activité sur le territoire régional est menée par 175 entreprises dont 167 ont leur siège en PACA. Celles-ci réalisent 91 % des prélèvements. Le reste des volumes provient principalement de l'activité d'entreprises de Midi-Pyrénées pour

7,6 %, de Rhône-Alpes, de Languedoc-Roussillon et de l'étranger pour d'infimes quantités.

Sur la centaine d'entreprises présentes en 2004 et en 2005, la récolte a progressé de 4 %.

Près de 35 exploitations productives en 2004 n'ont pas déclaré d'activité en 2005. Par contre 70 nouvelles exploitations rentrent dans le champ de l'enquête en 2005 du fait du changement de méthode. Ce sont surtout de petites unités dont la récolte globale est de 85 800 m³ soit 13 % de la récolte régionale.

L'évolution sur les départements n'est pas homogène : les volumes récoltés

sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var augmentent respectivement de 24 et 18 % (conifères pour la trituration), les Hautes-Alpes, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse stagnent alors que les Alpes-Maritimes voient leur volume baisser de 27 % (grumes de conifères).

* 2005 rénovation des enquêtes - voir note méthodologique page 6

Exploitation sur le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2005

	Alpes-de-Hte -Provence		Hautes-Alpes		Alpes-Maritimes		Bouches-du-Rhône		Var		Vaucluse		PACA	
	m ³	ent.	m ³	ent.	m ³	ent.	m ³	ent.	m ³	ent.	m ³	ent.	m ³	ent.
Total feuillus	250		464		0		0		0		3 922		4 636	
<i>dont Peuplier</i>	0		103		0		0		0		3 922		4 025	
Sapin et épicéa	17 034		17 861		25 449		60		0		0		60 404	
Mélèze	7 798		19 645		4 573		0		0		0		32 016	
Pin sylvestre	10 939		1 953		1 724		0		0		0		14 616	
Autres conifères	14 868		4 956		26		992		1 034		248		22 124	
Total conifères	50 639		44 415		31 772		1 052		1 034		248		129 160	
TOTAL GRUMES	50 889	16	44 879	22	31 772	11	1 052	(S)	1 034	3	4 170	5	133 796	46
<i>dont : gestion durable</i>	22 150		28 164		30 119		556		704		3 595		85 288	
<i>exportation</i>	13 244		10 418		1 914		0		22		3 552		29 150	
<i>part du dépt.</i>	38%		33%		24%		1%		1%		3%		100%	
Bois de trituration de feuillus	0		1 168		0		8 632		0		18 364		28 164	
Bois de trituration de conifères	171 938		10 723		2 261		34 480		70 658		32 596		322 656	
Total trituration	171 938		11 891		2 261		43 112		70 658		50 960		350 820	
Autres bois d'industrie	315		70		0		0		0		0		385	
TOTAL BOIS D'INDUSTRIE	172 253	23	11 961	10	2 261	8	43 112	7	70 658	14	50 960	10	351 205	54
<i>dont : gestion durable</i>	67 182		8 857		1 907		9 760		20 083		16 330		124 119	
<i>exportation</i>	6 181		0		0		0		0		0		6 181	
<i>part du dépt.</i>	49%		3%		1%		12%		20%		15%		100%	
TOTAL BOIS ENERGIE	72 496	43	9 970	19	1 704	10	7 791	11	60 780	60	24 875	23	177 616	145
<i>dont : gestion durable</i>	6 037		2 527		177		717		3 187		1 164		13 809	
<i>exportation</i>	5 323		1 270		0		1 995		0		1 741		10 329	
<i>part du dépt.</i>	41%		6%		1%		4%		34%		14%		100%	
TOTAL EXPLOITATION	295 638	50	66 810	35	35 737	19	51 955	14	132 472	60	80 005	27	662 617	175*
<i>dont : gestion durable</i>	95 369		39 548		32 203		11 033		23 974		21 089		223 216	
<i>exportation</i>	24 748		11 688		1 914		1 995		22		5 293		45 660	
<i>part du dépt.</i>	45%		10%		5%		8%		20%		12%		100%	

* le nombre d'entreprises sur la région est inférieur à la somme des entreprises par département : une même entreprise peut avoir son activité sur plusieurs départements

Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2005

(S) données couvertes par le secret statistique

Le bois d'industrie (351 200 m³), représente plus de la moitié des volumes. Il enregistre une hausse de 17 % en 2005. Il est composé pour 92 % de conifères destinés à la trituration dont plus de la moitié provient des Alpes-de-Haute-Provence.

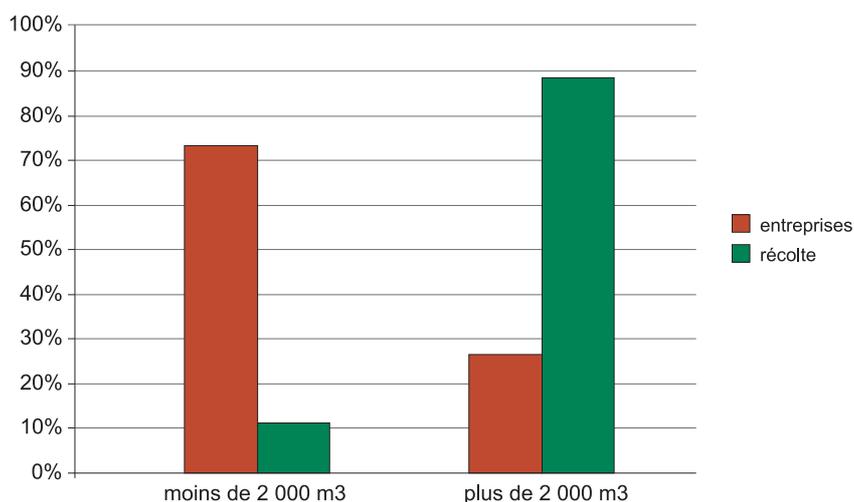
Le bois d'œuvre (grumes) (133 800 m³) poursuit sa baisse (-10 %) et représente 20 % de la récolte, là aussi constituée principalement de conifères. Le très faible volume de feuillus est issu de peupleraies du Vaucluse.

Le bois énergie (177 600 m³), 27 % de la récolte enregistre une hausse de 17 %. Les Alpes-de-Haute-Provence concentrent 41 % des volumes et le Var 34 %.

La rubrique bois énergie regroupe pour 90 % le bois de feu (bûches) et pour 10 % les plaquettes forestières issues du broyage. Deux mille tonnes environ de ces dernières ont alimenté les chaufferies installées en PACA, le reste a été en majorité exporté vers l'Italie.

La récolte de bois certifiés provenant de forêts reconnues comme gérées durablement connaît un dévelop-

Un tiers des entreprises d'exploitation forestière fournissent près de 90 % de la récolte



Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2005

pement rapide. Entre 2004 et 2005, le volume de bois rond certifié a progressé de 34 % (49 % au niveau national) et représente un tiers des volumes récoltés (idem France).

L'activité des entreprises de PACA

Les 167 entreprises régionales ont

récolté 632 200 m³ en 2005 contre 542 700 en 2004 (en m³ rond sur écorce) soit une augmentation de 16 % (154 entreprises en 2004 voir méthode). L'activité hors Paca représente 5 % des volumes. Elle se réalise principalement en Languedoc-Roussillon et en Rhône-Alpes.

L'emploi dans les exploitations forestières et les scieries en 2005

	Alpes-de-Hte Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches-du- Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Non salariés	36	24	12	5	26	14	117
Total salariés :	179	100	275	156	190	90	990
Sylviculture	34	4	183	98	67	32	418
Exploitations forestières	112	23	8	45	62	39	289
Sciage, rabotage, ponçage	14	50	60	(S)	18	(S)	148
Autres activités*	19	23	24	(S)	43	(S)	135
Saisonniers en ETP**	18	51	9	11	12	3	106

* hors production : gérant, administration, commerciaux, transport

** ETP : équivalent temps plein soit 1607 heures par an par personne

(S) données couvertes par le secret statistique

Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2005

Bilan des aides en 2005

Ce bilan présente les aides attribuées aux investissements matériels réalisés en PACA en 2005 par les entreprises d'exploitation forestière et les scieries.

26 dossiers de demande ont donné lieu à l'octroi d'une aide en 2005, pour un investissement total de 4 M €.

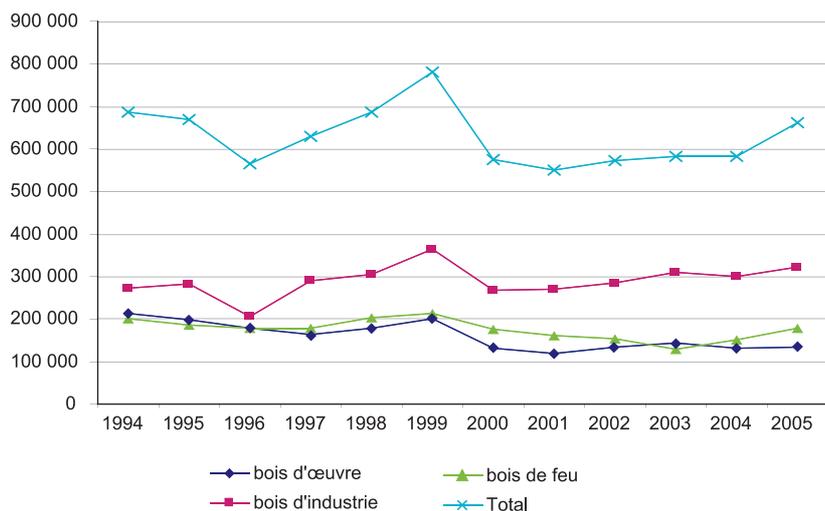
Le montant des aides s'élève à 1,1 M € dont 23 % versés par l'Etat, 35 % par le Conseil Régional et 39 % sur les fonds européens (FEOGA)* dans le cadre des financements conjoints (Europe, Etat, Conseil Régional) et 3 % attribués par les Conseils Généraux.

Les investissements ont porté sur les matériels suivants : abatteuses, porteurs, débusqueurs, tracteurs et autres matériels d'exploitation forestière ; broyeurs pour la production de plaquettes de bois énergie, machine de façonnage de bûches.

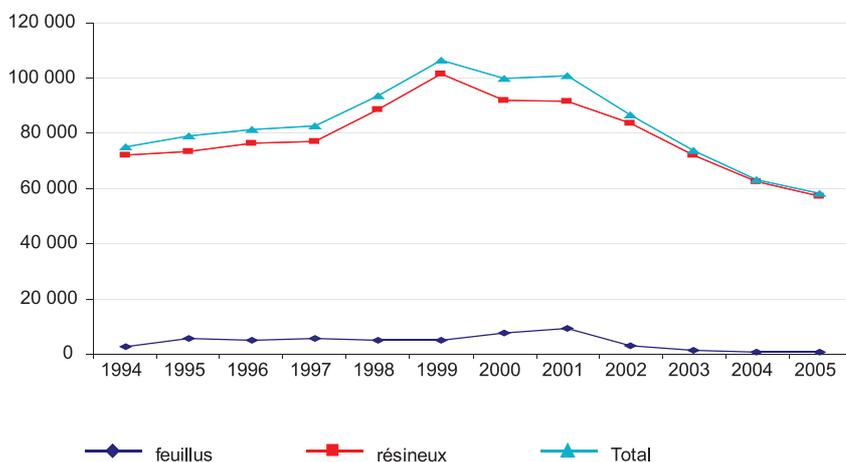
En scierie, les acquisitions ont été les suivantes : lignes de sciage-tronçonnage et de fraisage, scie mobile.

* Fonds européens d'orientation et de garantie agricole

L'évolution de l'exploitation forestière en PACA de 1994 à 2005 en m³



L'évolution des sciages en PACA de 1994 à 2005 en m³



Les coefficients de conversion les plus communément utilisés

Essence trituration Feuillus tendres Sapin et épicéa Mélèze Autres conifères (pin d'Alep, etc)	1 m ³ sur écorce = 0,79 tonne brute 0,79 tonne brute 0,71 tonne brute 0,85 tonne brute	1 stère sur écorce = 0,50 tonne brute 0,53 tonne brute 0,59 tonne brute 0,51 tonne brute
Pour le bois énergie 1 m ³ rond 1 stère 1 m ³ plein 1 MAP	= 1,5 stère de bois rond = 0,67 m ³ rond = 3 m ³ apparents (MAP) de plaquettes forestières = 0,25 tonne brute de plaquettes forestières	= 0,75 tonne de plaquettes de feuillus = 0,50 tonne de plaquettes de feuillus
Pour grumes et sciages Sapin et épicéa Autres conifères Plaquettes pour trituration et chutes brutes de conifères Sciures	1 m ³ scié 1 m ³ scié 1 tonne 1 tonne	= 1,43 m ³ rond = 1,73 m ³ rond = 1,67 m ³ plein de plaquettes ou chutes brutes = 1,80 m ³ plein de sciure

La baisse de production de sciage ralentit.

En 2005, seulement 45 scieries sur les 54 déclarent une production : celle-ci s'élève à 58 100 m³ soit 8 % de moins qu'en 2004.

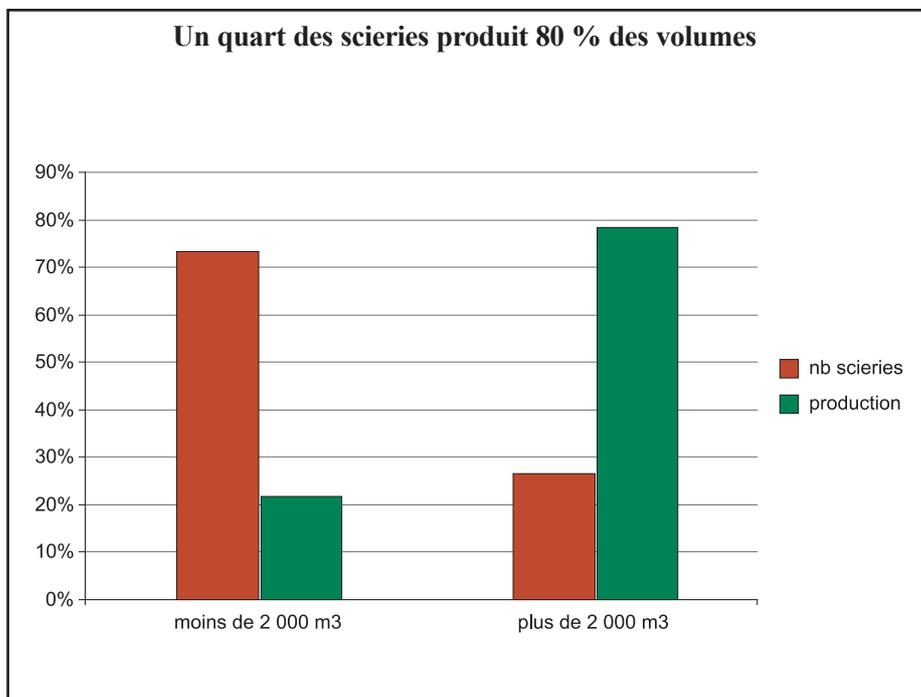
Les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes concentrent plus de 80 % des volumes sciés et plus des deux tiers des scieries régionales.

Le poids de la région sur la production nationale est de plus en plus modeste 0,1% contre 0,6 % en 2004.

Les conifères restent l'essence prédominante des sciages.

Les sciages sont pour 65 % de qualité charpente, 32 % coffrage et palette et 3 % menuiserie.

Les volumes des produits connexes sont également à la baisse ; 23 600 tonnes en 2005 soit une perte de 5 % en un an.



Le sciage en 2005 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

m ³	Alpes-de-Hte-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
TOTAL FEUILLUS TEMPERES	0	2	548	0	0	60	610
TOTAL sapin épicéa	1 512	12 541	22 178	200	2 533	1 040	40 004
dont sapin épicéa choix 0 et 1	10	613	459	0	0	0	1 082
dont sapin épicéa choix 2	1 442	10 409	11 828	200	933	830	25 642
dont sapin épicéa choix 3 et 4	60	1 519	9 891	0	1 600	210	13 280
mélèze	1 131	5 635	2 354	50	0	0	9 170
TOTAL pin sylvestre	1 373	30	824	0	1 570	0	3 797
dont pin sylvestre choix 2, 3A	1 373	30	150	0	270	0	1 823
dont pin sylvestre choix 3B	0	0	674	0	1 300	0	1 974
autres conifères	207	1 791	908	300	850	315	4 371
TOTAL CONIFERES	4 223	19 997	26 264	550	4 953	1 355	57 342
TOTAL TROPICAUX	0	0	131	0	0	0	131
TOTAL SCIAGES	4 223	19 999	26 943	550	4 953	1 415	58 083
Part du département	0	0	0	0	0	0	1
Nombre de scieries	8	18	11	(S)	4	(S)	45
Plaquettes conifères	0	2 925	5 116	0	1 100	0	9 141
Chutes conifères	1 570	1 946	528	20	0	0	4 064
Autres chutes, écorces et débris	386	2 523	27	160	452	130	4 823
dont sciures	381	1 752	2 840	25	410	185	5 593
Total Produits connexes (tonnes)	2 337	9 146	9 656	205	1 962	315	23 621

(S) données couvertes par le secret statistique

Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2005

Les bois certifiés ou PEFC France

L'autocertification ou la certification de la gestion durable des forêts concerne la gestion des forêts et les produits issus de ces forêts avec la mise en place d'un processus de traçabilité. Le système français de certification PEFC (Pan European Forest Certification Council) a été créé en 1999. Il a pour principes :

- la concertation entre les acteurs : producteurs, transformateurs et utilisateurs, consommateurs
- la référence aux critères d'Helsinki (1993) et aux recommandations de Lisbonne (1998)
- la démarche volontaire des propriétaires forestiers et des entreprises
- la déclinaison au niveau régional, l'association PEFC PACA a été ainsi créée en juillet 2001.

Au 31 juillet 2007, 228 propriétaires adhèrent à PEFC PACA pour une surface de 231 645 ha (soit environ 20 % de la surface forestière totale).

Parallèlement, la mise en place de la chaîne de contrôle dans les entreprises du bois se poursuit.

Methodologie

Les enquêtes annuelles de branche visent à connaître la production en quantité physique pour les branches d'activité "exploitation forestière" et "sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois". Ces enquêtes sont placées sous la responsabilité du service central des enquêtes (SCEES) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP).

Elles sont réalisées conjointement par les services régionaux de l'information statistique et économique et les services régionaux de la forêt et du bois des directions régionales de l'agriculture et de la forêt.

En 2005, rénovation, pourquoi ?

- Suppression des cartes professionnelles dans le cadre des mesures de simplification administrative dans le domaine agricole : il faut donc créer un nouvel univers d'enquête.

- Renouvellement de l'échantillon : jusqu'en 2000 les enquêtes sont exhaustives, de 2001 à 2004 l'interrogation se fait par sondage pour les exploitations forestières et mise à jour par élimination des cessations et adjonction des nouvelles entreprises. Il est donc nécessaire en 2005 de faire une enquête exhaustive constituée à partir des fichiers des enquêtes de l'année précédente mis à jour à l'aide de sources administratives (SIRENE et MSA). Les entreprises sont identifiées par leur numéro SIREN.

- Evolution des pratiques professionnelles, mesurage des bois ronds sur écorce, certification forestière, bois énergie, séchage des sciages ...

En 2005, 7 995 exploitations forestières et 3 900 scieries sont interrogées au niveau national, elles étaient 4 568 et 2 431 en 2004 et respectivement 270 et 102 en région Paca contre 151 et 61 en 2004.



Au sein de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, le Service Régional de la Forêt et du Bois anime et met en œuvre la politique de la forêt et du bois adaptée à la région.

A ce titre, il contribue à définir, coordonne et programme les actions suivantes :

- Elaboration et suivi des orientations régionales forestières relatives aux différentes fonctions de la forêt.
- Mise en œuvre des interventions publiques favorisant :
 - la valorisation du patrimoine forestier : gestion durable ;
 - sa protection : défense des forêts contre l'incendie ;
 - son rôle protecteur : restauration des terrains en montagne.
- Animation de la politique de la filière bois : développement de l'exploitation forestière et des industries de transformation du bois, notamment des scieries.
- Appui aux organismes de développement forestier et aux interprofessions forêt-bois.
- Contrôle de l'application de la réglementation nationale sur les matériels forestiers de reproduction (graines et plants).
- Missions juridictionnelles relatives à l'application de la législation forestière.

Pour en savoir plus

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Chiffres et Données

- Récolte de bois et production de sciage en 2005 - n°150 - août 2007
- Récolte de bois et production de sciage en 2004 - n°141 - avril 2006
- Exploitations forestières et scieries - n°147 - février 2007
- Exploitations forestières et scieries - n°139 - février 2006
- Statistiques forestières 2002 - n°152 - oct 2003
- Structure de la propriété forestière privée en 1999 - n°144 - nov 2002

Agreste GraphAgri

- La forêt et les industries du bois 2006

Agreste Provence-Alpes-Côte d'Azur ETUDES

- Exploitation forestière et scierie en 2004 - n° 20 - décembre 2006
- Exploitation forestière et scierie en 2003 - n° 17 - septembre 2005
- La propriété forestière privée en Provence-Alpes-Côte d'Azur - n°15 - mai 2005

Quelques définitions

Grume : tronc d'arbre abattu et ébranché. Elle fournit du bois d'œuvre.

Bois d'œuvre : bois destiné au sciage, au tranchage, au déroulage ou à la fabrication de merrains ou des bois sous rails.

Bois de trituration : bois destiné à être déchiqueté ou dissout pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Bois d'industrie : comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie

Autres bois d'industrie (= autres que le bois de trituration) : bois destiné à la fabrication de bois de mine, de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, échelas, etc.

Bois-énergie (= bois de feu ou bois de chauffage) : bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

Plaquettes : éclats de bois obtenus par déchiquetage dans un broyeur. Les plaquettes " forestières " ou " plaquettes vertes " obtenues par déchiquetage en forêt, essentiellement utilisées pour la production d'énergie en chaufferies.

Produits connexes de scierie : le rendement du sciage étant en moyenne de 50 % (supérieur à 60 % en Paca), la moitié environ du volume entrant en scierie se retrouve sous forme de produits connexes. Ces produits revêtent une importance économique et écologique de plus en plus grande. Ils sont composés d'écorces, de sciures, de copeaux et de chutes...Ils sont utilisés en matière première dans les industries de trituration, fabrication de pâte à papier, panneaux de particules, panneaux de fibre et aussi écorces pour espaces verts, briquettes de chauffage et production d'énergie pour l'entreprise et le fonctionnement des séchoirs.



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique et Economique - (SRISE)

161, rue du Commandant Rolland

13272 MARSEILLE Cedex 08

Tél : 04 91 16 79 69 - Fax : 04 91 76 18 31

Courriel : srise.draf-paca@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Jean-Marie Seillan

Directeur de la publication : Frédéric Mulard

Rédacteurs : M. Sansoucy, G. Bernadès

Mise en page : A. Izopet

Impression : DRAF - PACA

Dépôt légal : novembre 2007

ISBN : 978-2-11096070-2 - Prix : 2,50 euros